

## **Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord**

### **Compte rendu de la rencontre**

---

**Date :** Le mercredi 6 mai 2020

**Lieu :** Visioconférence

---

**Présences :**

Véronique Deraspe, Société de conservation des îles  
Marc-Olivier Massé, CERMIM  
Serge Bourgeois, MÎM  
Marie-Ève Giroux, Attention Fragiles  
Robert Mercier, Comité ZIP  
Jean-Étienne Solomon, MÎM  
Jean-Michel Leblanc, Stratégie énergétique MIM  
Audrey Keating, Municipalité de Grosse-Île  
Gilbert Scantland, RIÉGÎM  
Stéphane Beaudoin, C.E.R.  
Normand Bouchard, Plan A Capital  
Samson Vayssières, Valeco  
Hugo Bouchard, Plan A Capital (au téléphone)  
Matthieu Monnier, Valeco  
Baptiste Lages, Valeco  
Claude Richard, coordonnateur du Comité

**Absence :**

Véronique Chiasson, Développement social  
Michel Bonato, ATR  
Daniel Gaudet, SADC  
Sony Cormier, CC des Îles-de-la-Madeleine

---

#### **1. Ouverture de la réunion**

La réunion débute à 10 h 00 HAA.

#### **2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

Les membres du comité adoptent l'ordre du jour tel que proposé.

#### **3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 12 décembre 2019 :**

Le compte rendu est jugé conforme aux discussions et les quelques correctifs qui avaient été signalés ont été apportés. Les suivis seront abordés dans l'ordre du jour de la présente réunion.

#### **4. État d'avancement du projet**

##### **4.1 Relance du chantier**

Stéphane Beaudoin et Normand Bouchard informent les membres que les travaux sur le chantier reprendront dans la semaine du 18 mai lorsque la région sera rouverte à la circulation. On fait état d'une information qui vient d'être rendue publique par la Direction de la santé publique qui ordonne une quarantaine de 14 jours jusqu'au 15 juin à toutes les personnes qui arrivent aux Îles. Ainsi, les employés du chantier ne pourront que se déplacer pour le travail, se rendre au chantier et revenir à leur lieu d'hébergement en fin de journée. Bien que cela représente des contraintes additionnelles, les promoteurs assurent comprendre les préoccupations des madelinots, et l'entrepreneur général Construction Énergie Renouvelable Inc. (CER) et ses employés respecteront fidèlement les consignes sanitaires en vigueur.

##### **4.2 Les aspects techniques**

La sous-station est maintenant construite, il reste à installer le transformateur et les équipements électriques. Plusieurs équipements électriques disséminés en plusieurs endroits sur la planète devraient nous parvenir au cours des prochaines semaines. À moins d'imprévu majeur, l'installation des équipements électriques devrait être terminée au cours du mois de juillet.

Le réseau collecteur et la tour à vents devraient être en place vers la fin mai ou dans la première quinzaine de juin tandis que l'arrivée des éoliennes est prévue quant à elle pour la semaine du 24 août ce qui permettrait d'en faire l'installation au début du mois de septembre.

À cause de la situation actuelle, la livraison du parc éolien prévue initialement à la fin juin se trouvera donc décalée de quelques mois tout au plus. À cet effet, un avis de forces majeures a été transmis à Hydro-Québec. Du point de vue budgétaire, le retard imposé par la pandémie n'aura pas un impact financier majeur puisque les pénalités imposées peuvent s'absorber à même le budget de contingence.

##### **4.3 Les aspects environnementaux**

On a maintenant obtenu l'assurance, que l'installation de deux éoliennes de 4 MW plutôt que deux éoliennes de 3,2 MW tel que précisé au décret gouvernemental (Art. 19) n'exigerait pas une modification au décret et que ce changement devait être traité par la direction régionale du ministère de l'Environnement. Les démarches concernant le certificat d'autorisation se poursuivent à la direction régionale du ministère de l'Environnement et PEDDN est sûr d'obtenir l'ensemble des divers permis et certificats d'autorisation requis par le ministère dans un avenir rapproché. Attention Fragîles visitera le site prochainement afin d'évaluer les résultats des travaux de transplantation réalisés l'automne dernier.

En ce qui concerne les terrains acquis par la Société de conservation dans le cadre des mesures de compensation, les démarches sont complétées et tous les documents ont été signés pour deux terrains. En ce qui a trait au troisième, les négociations vont bon train et le dossier devrait être complété prochainement.

##### **4.4 Les échéanciers**

- Mi-juillet : Fin des travaux de construction et d'aménagement;
- Semaine du 24 août : Livraison des éoliennes;
- Début septembre : Installation des éoliennes;
- 30 septembre : Mise en service du parc;

## **5. Suivis des préoccupations et des attentes du milieu**

Aucune plainte relative au déroulement des travaux sur le site ou à l'égard du projet en général n'a été enregistrée depuis la dernière rencontre du comité en décembre dernier qui correspondait par ailleurs à la fin des travaux sur le chantier.

Comme on peut s'y attendre, les inquiétudes de la communauté en ce qui concerne la saison de pêche et celle du tourisme à l'ère de la COVID 19 ont monopolisé le discours public ces derniers temps.

## **6. Aire pédagogique**

Gilbert Scantland présente le compte rendu de la rencontre du comité de travail sur le projet d'une aire pédagogique au Parc éolien de la Dune-du-Nord. Le comité est composé de représentants d'Attention Fragiles, de la Municipalité, du CERMIM, Hydro-Québec, Enercon, Valeco et la Régie intermunicipale de l'énergie.

L'aire pédagogique d'une superficie d'environ 100 m<sup>2</sup> comprend un stationnement pour 5 véhicules et l'espace pour aménager et installer des panneaux d'interprétation.

Les trois thèmes retenus pour la conception des panneaux mettent en évidence l'unicité du projet et ils portent sur :

- L'environnement et le milieu dunaire
- Les aspects techniques et économiques et les défis de l'intégration de l'énergie éolienne au réseau autonome
- Le partenariat public-privé et l'aspect communautaire.

On convient de retenir un concept d'aménagement composé de trois panneaux d'interprétation soit un par thème. On a par ailleurs esquissé un échancier sommaire qui prévoit l'installation des panneaux et l'aménagement de l'aire pédagogique vers la fin juin.

Les membres du comité se disent généralement d'accord avec la proposition et font quelques suggestions qu'ils souhaitent intégrer au projet.

On suggère d'ajouter la Municipalité des Îles comme partenaire et l'on suggère d'intégrer de l'information sur la stratégie énergétique de la communauté maritime en mettant l'accent sur la place qu'occupe le projet éolien.

On suggère également que d'autres contenus tels que l'acceptabilité sociale du projet, les consultations publiques qui ont eu lieu ainsi que les mesures de compensation convenues entre les partenaires, soient intégrés à l'information présentée.

On verra également à l'intégration de certains contenus en version anglaise un peu comme on l'avait fait pour les panneaux qui avaient servi de support à la consultation publique.

Finalement, l'on suggère d'explorer l'apport de la « réalité augmentée », ce qui permettrait de rendre disponible sur les appareils mobiles une information plus dynamique et circonstanciée.

La version définitive sera validée auprès des membres du comité de liaison lors d'une prochaine rencontre.

#### **7. Communication avec la communauté**

On convient que dans le contexte de la reprise des travaux au chantier un communiqué de presse sera émis prochainement faisant état :

- Des nouveaux échéanciers imposés par la situation actuelle;
- Des mesures sanitaires qui seront imposées sur le chantier en conformité avec les mesures en vigueur dans la communauté maritime des Îles;
- De la reprise des suivis environnementaux;

#### **8. Varia**

Aucun sujet n'est apporté.

#### **9. Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre du comité devrait avoir lieu autour de la mi-juin.

#### **10. Clôture de la rencontre**

La rencontre prend fin à 12 h 00.